



Remboursement de commande en magasin

Par **checkmate33**, le **10/12/2009** à **15:15**

Bonjour,

J'ai commandé dans un magasin d'accessoires moto des cales pieds (en me rendant au magasin). Une fois arrivés la couleur ne correspond pas du tout à la photo. J'avais payé d'avance la commande il y a moins d'une semaine.

Le commerçant ne veut pas me reprendre en me remboursant les cales pieds car il n'a pas de stock sur ce type d'articles. A-t'il vraiment le droit de me refuser le remboursement ? Je pense que mon simple droit de rétractation puisque le produit est dans son emballage d'origine devrait suffire non ?

Cordialement

Fabien
checkmate33@hotmail.com